

OFFICE NATIONAL DU FILM
États financiers prospectifs (non audité)
État des résultats prospectif
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Résultats prévus 2016-2017	Résultats estimatifs 2015-2016
Charges		
Programmation anglaise		
Production de films et d'autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	19 993 \$	20 530 \$
Production commanditée et prévente	910	282
	<u>20 903</u>	<u>20 812</u>
Programmation française		
Production de films et d'autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	12 049	12 564
Production commanditée et prévente	1 466	338
	<u>13 515</u>	<u>12 902</u>
Distribution	6 143	6 262
Marketing, accessibilité et rayonnement	11 528	12 526
Développement et applications numériques	4 229	3 681
Services internes	8 426	8 609
	<u>30 326</u>	<u>31 078</u>
Total des charges	<u>64 744</u>	<u>64 792</u>
Revenus (note 9b)		
Institutionnel et éducatif	1 395	1 638
Télévision	760	660
Consommateur	350	350
Plans d'archives	500	500
Production commanditée et prévente	2 473	492
Salles	55	50
Divers	50	50
Total des revenus	<u>5 583</u>	<u>3 740</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	<u>59 161 \$</u>	<u>61 052 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités)

[en milliers de dollars]

1. MÉTHODES ET HYPOTHÈSES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Office qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de l'exercice 2015-2016 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 septembre 2015 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions des résultats prévus ont été faites pour l'exercice 2016-2017.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- a) L'information estimative pour 2015-2016 se fonde sur les autorisations parlementaires accordées à l'Office national du film pour son budget de 2015-2016.
- b) Les activités de l'Office resteront, pour l'essentiel, pareilles à celles de l'an dernier.
- c) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- d) Les provisions pour créances douteuses sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2015.

2. VARIATIONS ET ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2015-2016 et pour l'exercice 2016-2017, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de l'état des résultats prospectif, l'Office a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement ;
- b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives ;
- c) la conjoncture économique, les tendances du marché et les nouveaux modèles d'affaires qui peuvent avoir un effet à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les montants à recevoir ;
- d) les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport qui auront un effet sur la valeur actualisée nette des contrats de location-acquisition ;
- e) des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, l'Office ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux autorisations ou aux ressources financières dans des budgets supplémentaires de dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités)

[en milliers de dollars]

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement entrées en vigueur pour l'exercice financier 2015-2016, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, sauf pour les indemnités de vacances et les indemnités de départ qui se fondent sur l'estimation qu'en fait la direction et non sur des estimations actuarielles. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Les coûts de production sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats comme suit :

Programme de l'Office

Les coûts engagés pour des productions et des coproductions de films ou autres formes de présentations visuelles non commanditées.

Production commanditée et prévente

La portion des coûts engagés pour des productions et des coproductions de films ou autres formes de présentations visuelles correspondant aux montants commandités. L'excédent du coût sur les montants commandités est imputé au programme de l'Office.

Revenus

Les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en fonction des services fournis au cours de l'exercice :

- ◆ Les revenus de production de films et d'autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalant aux coûts de production commanditée et de prévente dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où la production est terminée.
- ◆ Les revenus de redevances sont comptabilisés une fois que les obligations de l'Office sont acquittées et que les charges qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.
- ◆ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités)

[en milliers de dollars]

4. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

L'Office est financé en grande partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à l'Office ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires approuvés au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de l'Office diffèrent suivant qu'ils sont calculés selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

	Résultats prévus 2016-2017	Résultats estimatifs 2015-2016
a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	59 161 \$	61 052 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Variation des charges à payer non imputées aux autorisations	81	429
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 474)	(2 737)
	<u>(2 393)</u>	<u>(2 308)</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire):		
Acquisition d'immobilisations corporelles	5 856	2 875
Paiement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	-	-
	<u>5 856</u>	<u>2 875</u>
Autorisations demandées	<u>62 624 \$</u>	<u>61 619 \$</u>
b) Autorisations demandées	<u>2016-2017</u>	<u>2015-2016</u>
Autorisations demandées :		
Budget principal des dépenses	61 895 \$	59 652 \$
Budget supplémentaire des dépenses	1 516	2 981
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(787)	(1 014)
Autorisations demandées	<u>62 624 \$</u>	<u>61 619 \$</u>